



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maisons de retraite

Question écrite n° 64650

Texte de la question

M. Philippe Vuilque appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur les inquiétudes des personnes âgées et de leurs familles concernant le montant élevé des frais restant à leur charge en cas d'hébergement en établissement de retraite. Les résidents subissent des augmentations annuelles du tarif d'hébergement pouvant atteindre 6 % alors que, dans le même temps, les retraites stagnent. Nombre de résidents ont besoin du soutien de leur famille pour supporter ce coût, mais l'augmentation constante de ces tarifs est devenue telle qu'elle compromet l'accès aux établissements. Des situations de précarité inacceptables s'ensuivent, en particulier pour les ménages aux revenus modestes pour lesquels il est de plus en plus difficile d'assumer cette solidarité financière avec leurs parents. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer par quelle mesure elle compte remédier aux effets négatifs de cette inflation des tarifs d'hébergement et réduire celle-ci.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64650

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11074

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)